



15 juin 2023

Le très honorable Justin Trudeau, C.P., député
Premier ministre du Canada
80, rue Wellington
Ottawa (Ontario) KIA OA2

Monsieur le Premier Ministre,

En vue d'assurer la prospérité et la croissance continue au Canada, il est essentiel que nous puissions répondre collectivement aux besoins critiques en infrastructures, et ce, de manière coordonnée, équilibrée, flexible et novatrice.

Au nom des premiers ministres des provinces et territoires, je vous écris aujourd'hui afin de réitérer nos priorités en matière de politiques et de financement des infrastructures, dans le contexte de l'absence d'orientations fédérales concernant le remplacement du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada (PIIC).

Le 21 juin 2023, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux (F-P-T) de l'Infrastructure se réuniront à Whistler, en Colombie-Britannique. Les provinces et les territoires (P-T) demanderont que le prochain programme d'infrastructure fédéral soit fondé sur les principes ci-dessous.

Les P-T subissent des pressions inflationnistes sans précédent et doivent composer avec des augmentations de coûts de projets existants en raison d'enjeux liés aux chaînes d'approvisionnement et aux coûts des intrants, lesquels génèrent des fardeaux financiers pour nos communautés. De plus, l'absence d'une annonce dans le budget fédéral de 2023 a engendré de l'incertitude quant au financement futur des infrastructures. Les premiers ministres des provinces et des territoires cherchent de toute urgence à obtenir des détails tant sur la façon dont ces pressions et ces augmentations de coûts pourront être pris en charge que sur le programme appelé à remplacer le PIIC.

Les gouvernements P-T sont les mieux placés pour comprendre les besoins spécifiques en infrastructures à l'échelle régionale, municipale et locale et possèdent l'expertise nécessaire pour répondre aux priorités des Canadiens en la matière dans leur province ou leur territoire.

Afin d'atteindre les objectifs établis, les premiers ministres proposent que la prochaine phase de financement des infrastructures par le gouvernement fédéral repose sur les principes suivants :

- Assurer une à la fois une flexibilité et une prévisibilité maximales par l'utilisation d'une formule de financement de base plus un montant par habitant afin d'appuyer les priorités des P-T et leur capacité d'effectuer une planification à long terme.
- Offrir le soutien nécessaire aux gouvernements des P-T afin de leur permettre d'assurer la prise en charge de l'ensemble de défis en matière d'infrastructures qui leur sont propres.

- Offrir une flexibilité suffisante du financement fédéral, lequel doit être versé aux P-T plutôt qu'aux municipalités, afin que les gouvernements des P-T soient en mesure d'équilibrer les priorités d'investissement entre les projets de réhabilitation, de rénovation et d'entretien des infrastructures existantes et les nouveaux projets qui viendront appuyer la croissance future, notamment en ce qui concerne de nouveaux investissements en matière de logement.
- Travailler avec les P-T afin d'appuyer le développement de corridors commerciaux et d'infrastructure stratégique visant à faciliter le commerce.
- Remédier aux écarts importants dans le niveau des infrastructures disponibles dans l'Arctique ainsi que dans les régions nordiques.
- Minimiser les redondances au niveau administratif, les dédoublements de procédures relatifs à la gouvernance et la bureaucratie associée aux approbations, aux réclamations et à la production de rapports.
- Appuyer les efforts des P-T pour faire face aux possibles répercussions des changements climatiques.

Les premiers ministres des provinces et des territoires demandent au gouvernement fédéral de viser la réalisation de ces objectifs afin de servir au mieux la population et les communautés d'un bout à l'autre du Canada, un pays si diversifié.

Conformément à la position que nous avons énoncée en 2020, le moyen le plus efficace d'atteindre ces objectifs est de procéder à des transferts en blocs des fonds destinés aux infrastructures, ce qui permettra aux P-T d'utiliser ces fonds de manière efficace et stratégique et mettra en place les conditions nécessaires en vue de procéder à une planification à long terme des investissements nécessaires à la construction des infrastructures dont le Canada a besoin.

Investir dans les infrastructures demeure essentiel pour toutes les provinces et tous les territoires; nous anticipons pouvoir travailler, d'un océan à l'autre, avec votre gouvernement à des projets d'infrastructure. Une meilleure coordination avec les P-T de la part de Transport Canada et d'Infrastructure Canada pour ces travaux sera indispensable. Un dialogue constructif, respectueux et tenant compte des intérêts et des préoccupations des P-T nous permettra de répondre aux besoins urgents, d'améliorer la qualité de vie des Canadiens, de consolider les chaînes d'approvisionnement et les corridors économiques et commerciaux, d'accroître notre résilience et de favoriser l'adoption de pratiques exemplaires pour la mise en place de solutions novatrices en matière d'infrastructures pour les communautés.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de mes sentiments distingués.



Heather Stefanson
Présidente du Conseil de la fédération
Première ministre du Manitoba

c. c. : tous les premiers ministres des provinces et des territoires
l'Hon. Dominic LeBlanc, ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités